

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Auch, le 27 janvier 2026

Journée pédagogique « trajectoire de sécurité à moto » le 28 mars

Dans le cadre du plan départemental d'action de sécurité routière, une nouvelle journée de prévention et de sensibilisation à destination des motards est organisée par les services de la préfecture du Gers en partenariat avec l'escadron départemental du contrôle des flux de la gendarmerie (EDCF).

La journée se déroulera le samedi 28 mars à la caserne de gendarmerie Laubadère à Mirande. Cette journée s'adresse à tous les motards ayant le permis A et A2.

Outre les rappels des fondamentaux et la présentation de la trajectoire de sécurité, des ateliers (gestes de premiers secours, révision du code de la route...) seront proposés ainsi qu'un circuit sur route par groupe de motards encadrés par l'escadron de gendarmerie.

Cette action permet de répondre aux nouveaux enjeux du document général d'orientations (DGO) de la sécurité routière 2023-2027 parmi lesquels figure un enjeu local concernant les deux roues-motorisés.

En effet, les usagers des deux-roues motorisés sont particulièrement présents dans l'accidentalité gersoise, il est donc essentiel d'agir pour leur sécurité au niveau local. Sur le département, l'accidentalité 2RM représente 20 % des accidents corporels. En 2025, dans le Gers, 17 accidents mortels ont fait 17 victimes dont 1 motard. 10 % des accidents corporels du Gers impliquaient un motard faisant 15 blessés dont 11 hospitalisés.

Le 28 mars sera donc une journée dédiée aux motards qui souhaitent améliorer leur technique de conduite pour être plus sûrs sur la route et sécuriser le plus possible leurs déplacements.

Renseignements et inscriptions (avant le 16 mars 2026) :
ddt-moto32@gers.gouv.fr

Plus d'informations sur :
<https://www.gers.gouv.fr/Actualites/Journee-pedagogique-Trajectoire-de-securite-a-moto>